

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres de la Formation spécialisée du CSA d'administration centrale

Cette déclaration s'inscrit dans la ligne du propos liminaire de la CGT-Culture de la Formation spécialisée ministérielle tant l'administration centrale, bien que pilote des politiques culturelles ne soit pas exemptée d'être exemplaire sur les questions de la Santé-Sécurité au Travail (SST)

La CGT de l'Administration centrale aborde cette séance dans un contexte politique, économique et social alarmant pour ne pas dire mortifère. L'austérité financière, qui confine à l'austérité intellectuelle et morale, gangrène depuis quelques années déjà, les systèmes de pensées et de valeurs de tous les ministères. Vendue comme une solution miracle, elle est devenue le marqueur des plus grands reculs sociaux.

Cette vision économique agresse tout particulièrement les conditions de travail des personnels de l'administration centrale et ses établissements à compétence nationale.

Depuis plusieurs années de nombreuses études (DARES, Eurofund...) montrent que la France, grande puissance économique européenne, est devenue **l'un des pays affichant les pires conditions de travail en Europe**. Le baromètre européen sur les conditions de travail montre que « *la France se situe en dessous de la moyenne européenne sur trois dimensions : la qualité des revenus, les conditions de travail, les compétences et l'évolution des carrières* »

C'est donc dans ce contexte, et celui de la refonte des instances de dialogue social, que les agents et salariés sont devenus aux yeux de leurs détracteurs et des gouvernements successifs des malades imaginaires fraudeurs.

Le travail est malade et l'austérité en est la cause et la conséquence. La dégradation inédite des conditions de travail contribue immanquablement à la dégradation de la santé.

Le PLFSS 2026 actuellement en débat à l'assemblée, avance une vision encore plus régressive en matière de santé au travail. En effet, sans jamais agir sur les véritables causes des atteintes à la santé dans le travail, les attaques se portent sur les travailleuses et travailleurs.

Une fois de plus, la CGT est affligée des chiffres produits ou plutôt non produits par le RSU, censé être l'inventaire de nos réalités. Pour la CGT, c'est avant tout le constat accablant de l'échec de la politique managériale en matière de santé et de conditions de travail.

Ces chiffres semblent être présentés comme des variables d'ajustement budgétaire. Nous, nous y voyons des vies, des carrières, et une souffrance systémique que l'administration se contente de comptabiliser au lieu d'en supprimer les causes.

Vous affichez des chiffres dramatiques et pour autant des moyens dérisoires

Le chapitre sur les maladies professionnelles reconnues paraît à cet égard très minime, et pas moins éloquent :

4 maladies professionnelles reconnues !

Chacun d'entre nous sait que ce chiffre est la partie émergée de l'iceberg de l'épuisement professionnel (RPS) et des troubles musculo-squelettiques (TMS). Combien de cas sont tus ? Combien d'agents renoncent à la reconnaissance par peur de la pression insidieuse exercée ou par résignation face aux décisions du collège médecin employeurs quasi jamais en faveur de l'agent qui est une femme dans la plupart des cas présentés ? Ces quatre « pauvres » cas sont la preuve que le travail nuit gravement à la santé dans notre administration !

Sur la prévention :

Vous affichez presque fièrement un réseau de 39 Assistants et Conseillers de Prévention (AP/CP) pour l'ensemble du périmètre ! C'est une bien mince dotation face à l'ampleur des risques et de l'effectif à couvrir. Un seul conseiller de prévention et des assistants dont la quotité dédiée à la prévention fait peine (en moyenne un jour par semaine)

Autrement dit, le ministère de la culture, aujourd'hui ne se donne absolument pas les moyens de comprendre et de réparer ce qui abime les travailleuses et les travailleurs.

La multiplication des groupes de travail dédiés à la formation spécialisée n'est pas un gage de bonne volonté puisqu'ils tendent à se substituer à la nécessaire tenue d'instances formelles. C'est la preuve factuelle et irréfutable que la situation est trop grave pour être traitée dans le cadre normal ! Ces réunions sont le miroir de l'urgence sanitaire et sociale que vous avez laissé se développer.

Derrière ces statistiques, il y a une réalité que la CGT ne cesse de dénoncer :

Le sous-effectif chronique qui génère une charge de travail insoutenable, le sentiment d'être toujours en retard et de travailler dans l'urgence.

La précarité grandissante des emplois à travers l'augmentation substantielle du nombre de contractuels, qui empêche toute projection et accroît l'anxiété donc le risque psychosocial.

Les réorganisations permanentes et chaotiques qui désorganisent les services et brisent les collectifs de travail.

Ces facteurs sont une cause de ces accidents, des maladies et du mal-être. L'administration a une responsabilité pleine et entière dans cette dégradation.

Cette austérité économique a des conséquences désastreuses sur la santé des travailleuses et aux travailleurs. Cette logique à l'œuvre est la même qui provoque des conflits interrelationnels, de la défiance, voire des dépressions et des départs dans les services, et qui finalement est totalement contreproductive.

Une étude parue dans le quotidien Capital (journal qui ne peut être qualifié de pro-CGT) signale que 52% des agents du public sont en détresse psychologique alors que ce chiffre est de 45% pour les salariés du privé

La vie des agents n'est pas négociable.

Nous sommes ici pour défendre les intérêts des agents. La santé et la sécurité ne sont pas une variable d'ajustement budgétaire. Elles sont un droit fondamental !

La formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail ministérielle doit donc impérativement retrouver toute sa place, pour jouer son rôle avec ses outils et ses moyens humains. Le ministère doit par ailleurs réinvestir dans des services de médecine du travail internalisés et des inspecteurs santé et sécurité au travail. C'est une urgence !

Paris, le 28 novembre 2025